



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

travailleurs de la mine

Question écrite n° 44577

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'évolution de la qualité des prestations assurées dans le domaine médical par la Caisse de secours minière au profit des ayants droit du statut de mineur. Les affiliés de la caisse ont constaté des difficultés dans le remplacement des praticiens partant en retraite ou rejoignant le régime général. Le nombre des médecins diminue plus vite que celui des affiliés. De plus, il semble que certaines dispositions de la nouvelle convention collective de la caisse oblige les médecins du régime minier à rechercher une partie de clientèle dans le secteur privé. De nombreux affiliés de la caisse craignent donc une baisse du niveau de qualité des soins, alors que cette population vieillit et a besoin d'un service accru. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui faire part de sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Kucheida](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44577

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 avril 2000, page 2286